



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMITE SYNDICAL
SYNDICAT DE RIVIERES LES USSES

Séance du mercredi 10 avril 2024
Délibération N°2024-04-05

Nombre de délégués : En exercice : 16 Délégués présents : 12 Suppléants (avec voix) : 0 Suppléants (sans voix) : 0 Pouvoirs : 0 Titulaires excusés : 0 Titulaires absents : 4 Votes exprimés : 12	L'an deux mille vingt-quatre, Le dix avril, à dix-neuf heure trente, Le Comité Syndical du Syndicat de Rivières les UsseS dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle des associations de la Mairie de Vanzy, à Vanzy, sous la présidence de Monsieur Jean-Yves MÂCHARD Date de convocation et d'affichage : 29 mars 2024
DELEGUES PRESENTS : Délégués titulaires : Monsieur Jean-Yves MÂCHARD, Monsieur Jean-Marc BOUCHET, Madame Jacqueline CECCON, Monsieur Henri CHAUMONTET, Monsieur Rémi LAFOND, Madame Sylvia DUSONCHET, Monsieur Emmanuel GEORGES, Monsieur Georges CANICATTI, Monsieur Rémi PONCET, Madame Odile MONTANT, Madame Catherine SGRAZZUTTI, Monsieur Roland NEYROUD Délégués suppléants : <ul style="list-style-type: none">▪ Avec voix :▪ Sans voix car titulaires présents :	
DELEGUES EXCUSES : DELEGUES ABSENTS : Monsieur André BOUCHET, Monsieur Julian MARTINEZ, Monsieur Jean PALLUD, Monsieur Michel PASSETEMPS	

OBJET : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2024

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2312-1, L.2313-1, L.1612-4 et R.2313-3, L.5711-1 et suivants ;
VU l'instruction budgétaire et comptable M57 ;
VU la délibération n°2023-12-01 du 13 Décembre 2023 portant sur l'adoption du règlement budgétaire et financier du syndicat de Rivières Les UsseS ;
VU la délibération n°2024-02-01 qui atteste de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire et de la transmission du Rapport d'Orientation Budgétaire en Préfecture ;
CONSIDERANT les réalisations de l'exercice 2023 ;
CONSIDERANT le Compte de Gestion 2023 adressé par le Trésorier ;

Monsieur le Président expose que le vote du budget primitif tient compte de la reprise des résultats de l'exercice 2023, après approbation du compte administratif 2023 qui vient d'avoir lieu, de l'affectation des résultats le cas échéant et de la reprise des restes à réaliser. Le Président rappelle que le budget est voté par chapitres pour la section de fonctionnement et par opérations ou chapitres pour la section d'investissement.

Le projet de budget et ses annexes réglementaires présentés en séance, s'inscrivent dans la continuité du rapport d'orientations budgétaires pour l'exercice 2024.

Une présentation brève et synthétique du budget est annexée à la présente délibération.

Après cette présentation, le Président rappelle que le montant total du budget 2024 par section s'élève à 1 003 577,67 € en fonctionnement et à 1 458 673,12€ en investissement pour un budget total de 2 462 250,79€.

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	1 003 577,67	1 003 577,67
Section d'investissement	1 458 673,12	1 458 673,12
TOTAL	2 462 250,79	2 462 250,79

Le Président rappelle également qu'avec la M57 les dépenses imprévues n'existent plus, il est donc proposé d'autoriser le Président à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein d'une même section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite des 7,5% des dépenses réelles de la section.

Après avoir débattu, le **Comité Syndical, à l'unanimité,**

- **ADOpte** le Budget Primitif du Syndicat de Rivières les UsseS de l'exercice 2024, en référence aux détails présentés en annexes, qui s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant total de 2 462 250,79 €, décomposé et arrêté comme suit :

BUDGET PRIMITIF 2024							
SECTION DE FONCTIONNEMENT							
DEPENSES DE L'EXERCICE				RECETTES DE L'EXERCICE			
	Reste à réaliser 2023	Proposition du Président	BP 2024		Reste à réaliser 2023	Proposition du Président	BP 2024
011 Charges à caractère général	0,00 €	388 752,90 €	388 752,90 €	74 Dotations et participations	11 058,95 €	753 031,71 €	764 090,66 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00 €	381 000,00 €	361 000,00 €	013 Remboursements sur charge	0,00 €	0,00 €	0,00 €
65 Autres charges de gestion courante	0,00 €	25 088,00 €	25 088,00 €	70 Produits des services	0,00 €	5 250,00 €	5 250,00 €
66 Charges financières (remb. des intérêts)	0,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €	75 Autres produits de gestion courante	0,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €
67 Charges exceptionnelles	13 416,66 €	0,00 €	13 416,66 €	002 Excédents de fonctionnement reportés	0,00 €	200 807,76 €	200 807,76 €
				77 Produits exceptionnels	0,00 €	6 958,95 €	6 958,95 €
Total dépenses réelles de l'exercice	13 416,66 €	778 840,90 €	792 257,56 €	Total recettes réelles de l'exercice	11 058,95 €	972 048,42 €	983 107,37 €
OPERATIONS D'ORDRE							
042 Opérations d'ordre entre section		53 100,35 €	53 100,35 €	042 Opérations d'ordre entre section		20 470,29 €	20 470,29 €
023 Virement à la section d'investissement (autofinancement)		158 219,76 €	158 219,76 €				0,00 €
Total des dépenses d'ordre	0,00 €	211 320,11 €	211 320,11 €	Total des recettes d'ordre	0,00 €	20 470,29 €	20 470,29 €
TOTAL DE PENSES DE L'EXERCICE	13 416,66 €	990 161,01 €	1 003 578 €	TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	11 058,95 €	992 518,71 €	1 003 578 €
SECTION D'INVESTISSEMENT							
DEPENSES DE L'EXERCICE				RECETTES DE L'EXERCICE			
	Reste à réaliser 2023	Proposition du Président	BP 2024		Reste à réaliser 2023	Proposition du Président	BP 2024
1641 Emprunts (remboursement du capital)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	10222 F.C.T.V.A	0,00 €	423,81 €	423,81 €
20 Immobilisations incorporelles	4 028,00 €	198 088,00 €	200 112,00 €	1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	0,00 €	0,00 €	0,00 €
21 Immobilisations corporelles	52 143,80 €	160 471,15 €	212 614,95 €	13 Subventions d'investissement	33 042,14 €	312 945,65 €	345 987,79 €
23 Immobilisations corporelles en cours	12 088,40 €	441 888,71 €	453 773,11 €	16 Emprunts	0,00 €	0,00 €	0,00 €
				21 Immobilisations corporelles	2 653,20 €	0,00 €	2 653,20 €
454 Travaux exécutés d'office (DIG)	0,00 €	185 936,00 €	185 936,00 €	454 Travaux exécutés d'office (DIG)	0,00 €	153 955,58 €	153 955,58 €
458 Total des opérations sous mandat	129 956,59 €	223 829,76 €	353 786,35 €	458 Total des opérations sous mandat	55 441,26 €	298 345,08 €	353 786,34 €
001 Déficit d'investissement reporté		0,00 €	0,00 €	001 Excédent d'investissement reporté	0,00 €	358 565,86 €	358 565,86 €
Total dépenses réelles de l'exercice	198 212,79 €	1 208 009,62 €	1 406 222,41 €	Total recettes réelles de l'exercice	91 136,60 €	1 124 235,98 €	1 215 372,58 €
OPERATIONS D'ORDRE							
040 Opérations d'ordre entre section	0,00 €	20 470,29 €	20 470,29 €	040 Opérations d'ordre entre section	0,00 €	53 100,35 €	53 100,35 €
041 Opérations patrimoniales	0,00 €	31 980,42 €	31 980,42 €	041 Opérations patrimoniales	0,00 €	31 980,42 €	31 980,42 €
				021 Virement de la section de fonctionnement (autofinancement)		158 219,76 €	158 219,76 €
Total des dépenses d'ordre	0,00 €	52 450,71 €	52 450,71 €	Total des recettes d'ordre	0,00 €	243 300,53 €	243 300,53 €
TOTAL DE PENSES DE L'EXERCICE	198 212,79 €	1 260 460,33 €	1 458 673 €	TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	91 136,60 €	1 367 536,51 €	1 458 673 €

-**APPROUVE** les annexes réglementaires du Budget Primitif 2024 ;

-**AUTORISE** le Président à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein d'une même section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite des 7,5% des dépenses réelles de la section.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Pour extrait conforme,
Le Président, Jean-Yves MACHARD



Le secrétaire de séance,
Jean-Marc BOUCHET



Présentation brève du budget primitif 2024

Le cadre général

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter l'article L.2313-1 du code général des collectivités territoriales en précisant qu' « Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

La présente note répond à cette obligation pour le Syndicat de Rivières les Ussets et a été réalisé sur les bases du rapport d'orientations budgétaires présenté le 28 février 2024.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2024. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Par cet acte, le Président (ordonnateur) est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile.

A compter du 1^{er} janvier 2024, le Syr'Ussets a opté pour la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 développée.

Le compte administratif 2023

Sections	Prévisions 2023	RESULTATS ANTERIEURS 2022	REALISATIONS	RESULTAT CUMULE D'EXECUTION	RESTE A REALISER	RESULTATS ANTERIEURS 2023
		Résultats cumulés au 31/12/2022 (hors RAR 2022)	de l'exercice écoulé 2023 (= mandats et titres liquidés)	au 31/12/2023 = réalisations 2023 + report	Au 31/12/2023	Au 31/12/2023
		(a)	(b)	(a) + (b) = (c)	(d)	(e) = (c) + (d)
Fonctionnement						
Recettes (1)	1 133 041,01	228 418,50	789 931,19	1 018 349,69	11 058,95	1 029 408,64
Dépenses (2)	1 133 041,01		817 541,93	817 541,93	13 416,66	830 958,59
Résultat de fonctionnement (1) - (2)	-	228 418,50	27 610,74	200 807,76	2 357,71	198 450,05
Investissement						
Recettes (1)	1 194 752,16	204 565,24	511 581,49	716 146,73	91 136,60	807 283,33
Dépenses (2)	1 194 752,16		357 580,87	357 580,87	198 212,79	555 793,66
Résultat d'investissement (1) - (2)	-	204 565,24	154 000,62	358 565,86	107 076,19	251 489,67
Recettes Investissement + Fonctionnement	2 327 793,17	432 983,74	1 301 512,68	1 734 496,42	102 195,55	1 836 691,97
Dépenses Investissement + Fonctionnement	2 327 793,17	-	1 175 122,80	1 175 122,80	211 629,45	1 386 752,25
Résultat total (Investissement + Fonctionnement)	-	432 983,74	126 389,88	559 373,62	109 433,90	449 939,72

Le résultat cumulé global des deux sections est conforme aux prévisions présentées au débat d'orientation budgétaire du 28 février 2024 à savoir un montant de 449 939,72€ (en rappelant qu'il tient compte des restes à réaliser).

L'ensemble des résultats des deux sections seront repris dans le budget primitif 2024.

La section de fonctionnement

Pour le budget principal, la section de fonctionnement est de 1 003 577,67€, se répartissant de la manière suivante :

CHARGES (dépenses) :

- **Charges à caractère général :**

Charges de structure : en augmentation par rapport à l'année dernière, passant de 43 000€ à 51 000€. Cette augmentation est basée sur le réalisé 2023 en tenant compte de l'inflation et de l'augmentation des frais fixes.

Charges liées à l'activité fixées à 335 752,90 €, en très légère diminution par rapport à 2023 (360 258€).

- **Charges de personnel :**

L'enveloppe est de 361 000€ et prévoit la rémunération des 8 agents et des 2 stagiaires accueillis sur l'année. Elle est plus élevée de 13% par rapport à l'année dernière (319 013,67€).

- **Autres charges de gestion courante :**

Cela comporte l'indemnité de fonction des élus (24 800€) et une participation au projet PAEC (288€). D'un montant total de 25 088€, cette enveloppe est en augmentation par rapport à l'année dernière de 28% (19 308€) s'expliquant par une année civile non complète d'indemnisation des élus.

- **Charges financières :**

Charges en hausse de 6 000€ soit 257% (1 680€ en 2023) en raison de l'augmentation des taux d'intérêts pour le remboursement de la ligne de trésorerie.

- **Charges exceptionnelles :**

Il s'agit de trop-perçu de subvention, sur exercice antérieur, d'un montant de 13 416 €.

- **Dotations aux provisions :**

53 100,35€ de dotations aux amortissements.

- **Virement à la section d'investissement :**

Une somme de 158 219,76€ est prévue (autofinancement).

PRODUITS (recettes) :

Le budget de fonctionnement s'équilibre avec 1 003 577,67€ de recettes réparti comme suit:

- **Dotations et participations :**

Ce chapitre d'un montant de 753 031,71 € regroupe la cotisation des EPCI membres à hauteur de 381 360 €, mais aussi les subventions publiques liées aux postes et aux charges de structures de 215 040,36 € et les subventions liées à l'activité de 156 631,35€. Le montant est constant par rapport à 2023 (738 012€).

- **Produits des services :**

5 250€ prévues pour la vente des matériels hydro-économiques et la refacturation d'un logiciel.

- **Autres produits de gestion courante :**

6 000€ sur les tickets restaurant pour le personnel

- **Excédent de fonctionnement reporté**

Il est de 200 807,76 € pour l'exercice 2023, contre 228 418,5 € l'année dernière.

- **Produits exceptionnels :**

De 6 958,95€, cela correspond à la subvention sur des actions relatives à l'acquisition foncière dont la charge est passée en c/2 pour l'année 2024.

- **Amortissements subvention équipement :**
Pour un montant de 20 470,29€.

SECTION DE FONCTIONNEMENT								
DEPENSES DE L'EXERCICE				RECETTES DE L'EXERCICE				
OPERATIONS REELLES								
	Reste à réaliser 2023	Proposition du Président	BP 2024		Reste à réaliser 2023	Proposition du Président	BP 2024	
011 Charges à caractère général	0,00 €	386 752,90 €	386 752,90 €	74 Dotations et participations	11 058,95 €	753 031,71 €	784 090,66 €	
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00 €	361 000,00 €	361 000,00 €	013 Remboursements sur charge	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
65 Autres charges de gestion courante	0,00 €	25 088,00 €	25 088,00 €	70 Produits des services	0,00 €	5 250,00 €	5 250,00 €	
66 Charges financières (remb. des intérêts)	0,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €	75 Autres produits de gestion courante	0,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €	
67 Charges exceptionnelles	13 416,66 €	0,00 €	13 416,66 €	002 Excédents de fonctionnement reportés	0,00 €	200 807,76 €	200 807,76 €	
022 Dépenses imprévues	0,00 €	0,00 €	0,00 €	77 Produits exceptionnels	0,00 €	6 958,95 €	6 958,95 €	
Total dépenses réelles de l'exercice	13 416,66 €	778 840,90 €	792 257,56 €	Total recettes réelles de l'exercice	11 058,95 €	972 048,42 €	983 107,37 €	
OPERATIONS D'ORDRE								
042 Opérations d'ordre entre section		53 100,35 €	53 100,35 €	042 Opérations d'ordre entre section		20 470,29 €	20 470,29 €	
023 Virement à la section d'investissement (autofinancement)		158 219,76 €	158 219,76 €				0,00 €	
Total des dépenses d'ordre	0,00 €	211 320,11 €	211 320,11 €	Total des recettes d'ordre	0,00 €	20 470,29 €	20 470,29 €	
TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	13 416,66 €	990 161,01 €	1 003 578 €	TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	11 058,95 €	992 518,71 €	1 003 578 €	

La section d'investissement

Pour le budget principal, la section d'investissement est de 1 458 673,12 € où l'équilibre en recettes et dépenses a été obtenu avec les restes à réaliser 2023, les excédents reportés et la réalisation prévue en 2024.

CHARGES (dépenses) :

- **Restes à réaliser 2023 :**

Les restes à réaliser sont des dépenses initialement prévues en 2023 et reportées pour tout ou partie en 2024 pour un montant de 198 212,79€.

- **L'activités d'investissement :**

D'un montant de 1 208 009,62 €, il s'agit de toute l'activité du syndicat, y compris les opérations sous mandat et les opérations pour le compte de tiers. 315 053,99 € ont été réalisés l'année 2023.

- **Les opérations d'ordre :**

D'un montant de 52 450,71€, cela correspond aux immobilisations et à la subvention d'équipement pour équilibrer les opérations pour le compte de tiers.

PRODUITS (recettes)

- **Restes à réaliser 2023 :**

D'un montant de 91 136,60€ et s'agissant de subventions d'investissement pas encore perçues par le syndicat.

- **FCTVA**

D'un montant de 423,81€ pour 2024.

- **Subventions d'investissement**

D'un montant total de 797 226,73 €, elles comportent les subventions pour les opérations sous maîtrise d'ouvrage directe du syndicat et les subventions pour le compte de tiers et sous mandat. 637 454,17 € ont été comptabilisés en recette pour 2023.

- **Excédent d'investissement reporté**

D'un montant de 358 565,86€. Il était de 204 565,24€ en 2023.

- **Opération d'ordre entre section**

Il s'agit de recettes d'amortissement pour un montant de 53 100,35€.

- **Virement de la section de fonctionnement**

Pour 158 219,76€.

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES DE L'EXERCICE				RECETTES DE L'EXERCICE			
OPERATIONS REELLES							
	Reste à réaliser 2023	Proposition du Président	BP 2024		Reste à réaliser 2023	Proposition du Président	BP 2024
1641 Emprunts (remboursement du capital)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	10222 F.C.T.V.A	0,00 €	423,81 €	423,81 €
20 Immobilisations incorporelles	4 026,00 €	196 086,00 €	200 112,00 €	1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	0,00 €	0,00 €	0,00 €
21 Immobilisations corporelles	52 143,80 €	160 471,15 €	212 614,95 €	13 Subventions d'investissement	33 042,14 €	312 945,65 €	345 987,79 €
23 Immobilisations corporelles en cours	12 086,40 €	441 686,71 €	453 773,11 €	16 Emprunts	0,00 €	0,00 €	0,00 €
454 Travaux exécutés d'office (DIG)	0,00 €	185 936,00 €	185 936,00 €	21 Immobilisations corporelles	2 653,20 €	0,00 €	2 653,20 €
458 Total des opérations sous mandat	129 956,59 €	223 829,76 €	353 786,35 €	454 Travaux exécutés d'office (DIG)	0,00 €	153 955,58 €	153 955,58 €
001 Déficit d'investissement reporté		0,00 €	0,00 €	458 Total des opérations sous mandat	55 441,26 €	298 345,08 €	353 786,34 €
				001 Excédent d'investissement reporté	0,00 €	358 565,86 €	358 565,86 €
Total dépenses réelles de l'exercice	198 212,79 €	1 208 009,62 €	1 406 222,41 €	Total recettes réelles de l'exercice	91 136,60 €	1 124 235,98 €	1 215 372,58 €
OPERATIONS D'ORDRE							
040 Opérations d'ordre entre section	0,00 €	20 470,29 €	20 470,29 €	040 Opérations d'ordre entre section	0,00 €	53 100,35 €	53 100,35 €
041 Opérations patrimoniales	0,00 €	31 980,42 €	31 980,42 €	041 Opérations patrimoniales	0,00 €	31 980,42 €	31 980,42 €
				021 Virement de la section de fonctionnement (autofinancement)		158 219,76 €	158 219,76 €
Total des dépenses d'ordre	0,00 €	52 450,71 €	52 450,71 €	Total des recettes d'ordre	0,00 €	243 300,53 €	243 300,53 €
TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	198 212,79 €	1 260 460,33 €	1 458 673 €	TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	91 136,60 €	1 367 536,51 €	1 458 673 €

Vue d'ensemble du budget :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	1 003 577,67	1 003 577,67
Section d'investissement	1 458 673,12	1 458 673,12
TOTAL	2 462 250,79	2 462 250,79